

LES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE LA DÉCHÈTERIE DE FRESSE SUR MOSELLE.

Elle sera fermée le 17 juin 2017 (au soir) pour environ 3 mois. Une nouvelle information sera diffusée pour la réouverture.

Les travaux effectués pendant cette période permettront une mise aux normes du site, sa modernisation et une amélioration de la fluidité de circulation.

Pendant cette période, la déchèterie de Rupt Sur Moselle, lieu-dit Les Rappes-Route des Ballons (RN 66), vous accueillera :

Du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Le Samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Tous les déchets acceptés à Fresse sur Moselle, seront également acceptés à Rupt sur Moselle SAUF l'amiante.

Pour ce déchet particulier, il est obligatoire de prendre rendez-vous avec nos services au 03.29.62.05.02.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Des fiches récapitulatives sur le tri sont disponibles à l'accueil de la Communauté de Communes et des Mairies. N'hésitez pas à venir en chercher.

TARIFS AU 1er MAI 2017.

Les tarifs de la redevance incitative évoluent :

Part fixe selon la catégorie	Tarifs annuels
1-2 personnes	94.63 €
3-4 personnes	141.94 €
5 personnes et plus	189.25 €
Résidences secondaires	113.30 €

Type de bacs	Tarif par levée
Bac de 60 litres	2.04 €
Bac de 120 litres	4.08 €
Bac de 180 litres	6.12 €

Type de sacs	Tarif par rouleau
10 sacs de 20 litres	6.78 €
10 sacs de 30 litres	10.17 €
10 sacs de 50 litres	16.94 €

Cette évolution est due :

- aux mauvais résultats du tri lors des contrôles,
- à la baisse des tarifs de la reprise des huiles minérales,
- à la baisse des tarifs de la reprise du bois,
- à l'augmentation des dépôts sauvages (au pied des points d'apport volontaire et dans la nature).

La part de refus de tri (mauvais tri dans les points d'apport volontaire) pour le 1er trimestre 2017 est de **43%**. A titre comparatif, le résultat du 4ème trimestre 2016 était de **23%**. **La qualité du tri se dégrade fortement.**

Chaque erreur nous pénalise et engendre une augmentation des factures.

TRIEZ CORRECTEMENT!

Si vous avez un doute, des informations sur le tri sont à votre disposition à la Communauté de Communes et dans les Mairies (réglettes de tri, fiches explicatives...).

N'hésitez pas également à nous contacter au 03.29.62.05.02.